



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
Du 27 février 2026

Nombre de  
conseillers  
En exercice : 8  
Présents : 7  
Votants : 8  
  
Pour : 8  
Contre : 0  
Abstention : 0  
convocation :  
19.02.2026  
Date d'affichage :  
19.02.2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-sept février à 18 heures 30  
Le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSENANS s'est réuni au  
lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence  
de Mr Masson Laurent, Maire

Etaient présents : Laurent MASSON, Catherine GAUBERT, Isabelle  
LELIARD, Dominique MONNIER, Sonia FAGOT, Pierre MIDOL,  
Roger BRUN.

Absents excusés : Valentin TRESY donne procuration à Catherine  
GAUBERT

Secrétaire de séance : Isabelle LELIARD

2026-16

**OBJ. Budgets primitifs 2026 (annule et remplace la 2026-05)**

Le Maire présente les budgets de la Commune et du Service de l'eau, équilibrés en recettes et en dépenses.

Commune :

Sect. Fonctionnement – Dépenses : 160 668€ / Recettes : 160 668€  
Sect. Investissement – Dépenses : 133 802€ / Recettes : 133 802€

Service de l'eau

Sect. Fonctionnement – Dépenses : 42 286€ / Recettes : 42 286€  
Sect. Investissement – Dépenses : 31 067€ / Recettes : 31 067€

Après en avoir délibéré, le Conseil adopte à l'**unanimité** les budgets primitifs 2026 de la Commune et du Service de l'eau.

Donne délégation de pouvoir au Maire pour procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre au titre de la fongibilité, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans la limite suivante :

- Section de fonctionnement : 7,5% des dépenses réelles de la section ;
- Section d'investissement : 7,5% des dépenses réelles de la section ;

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, MASSON Laurent



La Secrétaire de séance, Isabelle LELIARD

